

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taux directeur des prix des services autonomie à domicile 2027 : la Fédésap appelle le secteur à parler d'une seule voix

Paris, le 5 octobre 2026

À quelques semaines de la réunion annuelle de négociation du taux directeur des prix des services autonomie à domicile (SAD), fixée au 21 octobre prochain avec la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), le ministère de l'Économie et des Finances et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Fédésap appelle l'ensemble des fédérations du secteur à construire, ensemble, une position commune.

Les premiers arbitrages connus des projets de loi de finances (PLF) et de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2027 dessinent un contexte budgétaire particulièrement contraint pour la branche autonomie. Ce contexte intervient alors que le secteur des services autonomie à domicile fait déjà face à une dégradation continue de son équilibre économique : hausses successives du SMIC, gel des allègements de cotisations sociales, nouvelles obligations réglementaires liées à la réforme des services autonomie. En 2026, le taux directeur obtenu (2%) était resté très inférieur à la réalité des charges supportées par les structures, nourrissant une incompréhension profonde chez les acteurs du secteur.

Dans ce contexte, et à l'approche de l'élection présidentielle de 2027, la Fédésap estime indispensable que les acteurs du secteur parlent d'une seule voix pour faire valoir, auprès des pouvoirs publics, la réalité économique des services autonomie à domicile – un secteur essentiel à la prise en charge de nos aînés, des personnes en situation de handicap, et plus largement à la cohésion sociale du pays.



C'est dans cet esprit que la Fédésap met dès à présent à la disposition de l'ensemble des fédérations du secteur une première proposition de note de positionnement sur le taux directeur 2027, pleinement amendable, comme base de travail commune en vue de la réunion du 21 octobre.

Déclaration de Frank Nataf, Président de la Fédésap

« Le grand âge n'attend pas les calendriers électoraux. Dans moins d'un an, les Français choisiront leur Président : il est temps que ce choix s'accompagne d'un cap clair face au mur démographique qui s'annonce. La Fédésap propose une première base de travail à l'ensemble du secteur, pour que nous portions, unis, cette exigence devant les pouvoirs publics et les candidats à venir. »

Frank Nataf, Président de la Fédésap

Contact presse

Anne Richard

Directrice relations institutionnelles et métiers

arichard@fedesap.org

06 07 70 42 52

À propos de la Fédésap

La Fédésap, affiliée aux Entrepreneurs (ex-CPME), est la 1ère fédération d'employeurs du secteur. Créée en 2007, elle rassemble plus de 4 300 structures (entreprises comme associations) à la tête de services autonomie, qui accompagnent à domicile les personnes âgées en situation de dépendance ou de handicap, mais aussi de services de garde d'enfants à domicile et de crèches ou de services d'entretien ménager. Nos adhérents emploient plus de 170 000 intervenants à domicile, qui œuvrent, chaque jour, auprès de 850 000 clients. Les adhérents de la Fédésap réalisent 28 % des heures APA à domicile, 35 % des heures PCH à domicile et 46% des heures de garde d'enfants à domicile.

